

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne : BENSEALEK Mostafa
Titulaire de la CIN : . B297995.....
Matricule RAM : ..5730
Adresse domicile : .130, Résidence Ghita III, Appt. N° 7, Rue n° 7, Hay Nassim
Arrondissement Hay Hassani, Casablanca.....
Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :
Mme : MESTOUR Saadia.....
Titulaire de la CIN : B599896.....

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2019. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la Mupras de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

L'Arrondissement Hay Hassani (32)

n'est responsable que de la signature apposée
pour la légalisation matérielle de la signature
apposée à

Fait à Casablanca le : 21 /01/ 2020

Signature :

MOSTAFA

BENSEALEK

Vérouillé par le titulaire et signature
Casablanca le
Par Délégation
24 JAN 2020
Arrondissement Hay Hassani
Pour le Président et par Délégation
Signé : Driss KOURIMA



24 JAN 2020

